

<http://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article61>



# Rendez-vous de carrière : mode d'emploi

- Administratif - PPCR -



Date de mise en ligne : samedi 10 novembre 2018

---

Copyright © Education nationale Maromme - Tous droits réservés

---

### Calendrier :

Un personnel enseignant, d'éducation ou psychologue déroulant une carrière complète a vocation à bénéficier de trois rendez-vous de carrière : un premier dans la deuxième année du 6<sup>e</sup> échelon ; un second quand l'ancienneté est comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8<sup>e</sup> échelon et un troisième dans la deuxième année du 9<sup>e</sup> échelon de la classe normale.

### Se préparer à l'entretien :

Il est fortement recommandé de préparer en amont ses rendez-vous de carrière, tant l'inspection que le ou les entretien(s) qui la suivent.

Pour cela, outre le fait de se référer au guide du rendez-vous de carrière, l'enseignant pourra également s'appuyer sur son CV enrichi sur I.PROF ainsi que sur différents documents.

Le guide du rendez-vous de carrière comprend un document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière intitulé « Document de référence de l'entretien » dont les items servent de support au déroulement du ou des entretiens (annexe 4).

**Il relève du choix de l'agent de transmettre ou non ce document de référence de l'entretien complété aux évaluateurs concernés. Néanmoins la plus-value de "cet exercice" de réflexion, de bilan a été souligné lors de la réunion en circonscription**

### Où trouver ces informations ?

Dans [iprof](#), onglet "les services", vous trouverez l'application SIAE. (Portail de gestion des rendez-vous de carrière).